



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأمم المتحدة
للزراعة

COMITÉ CFFSA/CEF/CFPPO DES QUESTIONS FORESTIÈRES MÉDITERRANÉENNES – *SILVA MEDITERRANEA*

DÉCLARATION D'ANTALYA SUR LE RÔLE DE LA RESTAURATION DES FORÊTS ET DES ÉCOSYSTÈMES POUR LES FUTURES GÉNÉRATIONS DE LA MÉDITERRANÉE

Nous, les participants au débat de haut niveau de la septième Semaine forestière méditerranéenne qui s'est tenue à Antalya, en Turquie, le 24 mars 2022, soutenons les orientations de la septième Semaine forestière méditerranéenne sur le rôle de la restauration des forêts et des écosystèmes pour les générations futures en Méditerranée.

Notant l'importance de la restauration des forêts et des écosystèmes pour la réalisation des engagements mondiaux pris par les pays méditerranéens dans le cadre des conventions de Rio, du Programme 2030 pour le développement durable et du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF):

- Le secteur des forêts joue un rôle de premier plan dans les contributions déterminées au niveau national (CDN) des pays méditerranéens et de l'Union européenne pour l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets.
- Les pays méditerranéens ont défini leurs Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) dans le cadre des objectifs d'Aichi 5 et 15 de la Convention sur la diversité biologique (CDB), en rendant compte de leurs efforts en matière de lutte contre la déforestation et de réhabilitation des forêts. À présent, ces pays se préparent à adopter le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.
- Tous les programmes d'action nationaux (NAP) élaborés par les pays méditerranéens pour mettre en œuvre la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD) reconnaissent expressément que la restauration des terres est indispensable pour atteindre la neutralité de la dégradation des terres (NDT) et améliorer la résilience de la société face à la sécheresse.
- La restauration des forêts et la prévention de la déforestation et de la dégradation des forêts pour lutter contre les changements climatiques figurent toutes les deux dans l'Objectif forestier mondial 1 du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030).

Ce document est imprimé en un petit nombre d'exemplaires pour minimiser l'impact des activités de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les participants sont priés d'apporter leurs copies aux réunions auxquelles ils se rendent et d'éviter de demander des copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont accessibles sur le site www.fao.org

Notant l'engagement des parties à protéger les forêts et les autres écosystèmes terrestres et à accélérer leur restauration, inscrit dans la Déclaration des dirigeants de Glasgow 2021 sur les forêts et l'utilisation des terres adoptée lors de la vingt-sixième Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26),

Notant les recommandations de la Déclaration ministérielle de l'Union pour la Méditerranée (UpM) 2021 sur l'environnement et l'action climatique concernant la protection, la restauration et la gestion durable de la biodiversité et des écosystèmes, qui intègre les problématiques relatives à la jeunesse dans les politiques, actions et investissements pour le climat et l'environnement,

Reconnaissant l'importance de l'adoption de la Déclaration de Brummana en 2019, qui souligne la nécessité de donner aux jeunes entrepreneurs les moyens d'agir et de transformer leurs idées de projets en entreprises viables de l'économie verte,

Reconnaissant le lien entre la restauration des forêts et des écosystèmes dégradés et la création d'emplois dans les zones rurales, lequel contribue à la réalisation de l'objectif 8 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 intitulé «Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous»,

Reconnaissant que la restauration des forêts et des écosystèmes dégradés est essentielle à la reprise après la pandémie de Covid-19 et que les investissements dans la relance verte permettent non seulement de créer des emplois et de générer des revenus, mais aussi de réduire le risque de futures zoonoses,

Soulignant que l'intégrité des forêts et des écosystèmes joue un rôle crucial dans la santé des sociétés et dans leur maintien sur la voie de la durabilité,

Reconnaissant l'importance de la gestion des feux de forêts, de leur prévention et de la restauration après incendie dans le contexte des changements climatiques,

Rappelant l'approbation de la Déclaration régionale méditerranéenne sur les incendies de forêt en 2019, lors de la septième Conférence internationale sur les feux de forêt, qui invite à favoriser la coopération transfrontalière et régionale dans la gestion des incendies, facteur majeur de la dégradation des terres,

Approuvant l'Engagement d'Agadir de 2017 pour une initiative régionale méditerranéenne sur la restauration des forêts et des paysages,

Accueillant avec satisfaction la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes 2021-2030, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 1^{er} mars 2019 et lancée le 5 juin 2021, qui offre une occasion sans précédent de relancer les écosystèmes méditerranéens dégradés, de faire face aux changements climatiques, d'assurer la sécurité alimentaire et de créer des emplois,

Reconnaissant le rôle essentiel des fleurons mondiaux de la restauration et le potentiel des activités de restauration dans la région méditerranéenne, qui comptent parmi les plus importantes au monde,

Nous, les participants à la septième Semaine forestière méditerranéenne, reconnaissons l'importance de la restauration des forêts et des écosystèmes pour les générations futures en Méditerranée,

Soulignons que la restauration des forêts et des écosystèmes dégradés préserve la structure et la fonction des écosystèmes et joue un rôle crucial dans l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets,

Soulignons que la restauration peut favoriser la création d'emplois et la diversification économique, rétablir le lien entre les populations méditerranéennes et leurs paysages, promouvoir le renforcement

des capacités ainsi que la mutualisation des expériences et des connaissances,

Soulignons l'importance de l'autonomisation et de l'engagement des jeunes dans le renforcement de la résilience face aux changements climatiques dans la région méditerranéenne,

Soulignons l'importance de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans la prise de décision pour la restauration des forêts et des écosystèmes dans la région méditerranéenne,

Soulignons que les stratégies de relèvement après la pandémie de Covid-19 doivent promouvoir les forêts et les écosystèmes productifs, gérés de manière durable, comme solutions fondées sur la nature essentielles pour éviter une crise du climat et de la biodiversité et pour atteindre les objectifs de développement durable.

En conséquence, nous demandons aux autorités politiques et administratives aux niveaux régional, national et local de renforcer et de promouvoir la restauration des forêts et des écosystèmes dans leurs stratégies et dans leurs programmes.

Nous invitons également toutes les parties prenantes impliquées dans la gestion des forêts et des écosystèmes de la région méditerranéenne à mettre en œuvre et à intensifier leurs actions de restauration, de sorte que les jeunes générations et les générations futures puissent contribuer à la conservation de la biodiversité, à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ceux-ci.

Nous invitons la FAO à favoriser la mise en commun des connaissances techniques et des expériences en matière de restauration des forêts et des écosystèmes en Méditerranée à travers le transfert de compétences humaines, notamment en développant des programmes de partenariats, des accords et des mécanismes de coopération.

Nous sollicitons la poursuite des échanges sur la lutte contre la sécheresse et la désertification dans la région méditerranéenne, compte tenu de leur rôle dans la dégradation des paysages, et par conséquent, les possibilités de restauration qui en découlent, et le renforcement de la collaboration avec d'autres acteurs régionaux dans ce domaine.

Dans cet esprit, nous incitons les autorités politiques et administratives au niveau national à:

1. Renforcer la coopération régionale bilatérale, les partenariats et les actions conjointes pour:

- relever les défis environnementaux et climatiques communs, renforcer les capacités et les échanges concernant les connaissances et les meilleures pratiques;
- donner de la visibilité au rôle des forêts et des écosystèmes méditerranéens dans le cadre international de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes 2021-2030 en soumettant la candidature de la région méditerranéenne au statut de fleuron de la restauration mondiale.

2. Faire participer les parties prenantes – en particulier la société civile, les autorités, le secteur privé et la communauté scientifique – à la planification, à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des actions de restauration.

3. Promouvoir la gestion des forêts et des paysages méditerranéens dans la perspective d'une égale prise en compte des avantages sociaux, environnementaux, économiques et culturels, à l'instar de la Forêt Modèle.

4. Continuer à renforcer, avec le soutien de la communauté scientifique, la mise en commun des connaissances et des expériences en matière de restauration des forêts et des écosystèmes, en vue de:

- évaluer périodiquement et systématiquement le potentiel de restauration des forêts et des écosystèmes dans la région méditerranéenne;

- évaluer la place des jeunes et de l'égalité des sexes dans les efforts de restauration;
 - évaluer les coûts et les avantages de la restauration pour les générations actuelles et futures.
5. Créer, avec le soutien des organisations internationales, des établissements universitaires et du secteur privé, des incitations et des opportunités pour que les jeunes participent à des programmes d'enseignement sur la restauration et la gestion durable des forêts et des écosystèmes, notamment par la création d'emplois, afin de:
- améliorer l'accès des jeunes entrepreneurs méditerranéens à la restauration des forêts et des écosystèmes dégradés;
 - promouvoir des réseaux de jeunes entrepreneurs méditerranéens qui s'emploient à transformer les idées innovantes en possibilités de développement commercial.
6. Mobiliser des fonds avec le soutien des parties prenantes et des agences concernées, dont le Fonds d'adaptation, le Fonds vert pour le climat, le Fonds pour l'environnement mondial, ce qui implique de:
- élaborer des cadres d'investissement intégrant la restauration en tant que solution fondée sur la nature pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter;
 - diversifier les stratégies de financement de la restauration.